

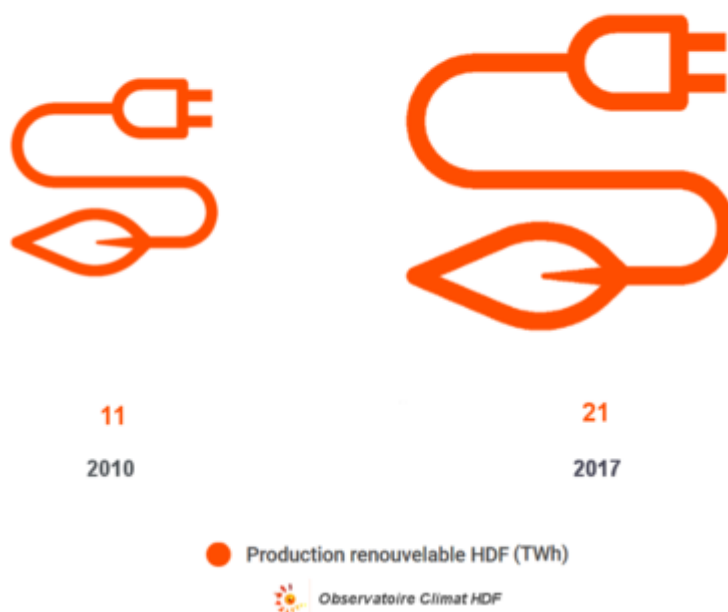


Production d'énergie renouvelable

Pression Énergie

Mise à jour le 22 juillet 2020

Publié le 01 mars 2016



La première énergie renouvelable en région Hauts-de-France est le bois, suivi par l'éolien. En 7 ans, on estime que la production régionale d'énergies renouvelables (hors récupération) a quasiment doublé passant de 11 TWh à 21 TWh.

Une fiche de synthèse de 4 pages reprenant de manière pédagogique les dernières données sur les énergies renouvelables et de récupération (données au 31/12/2017) est accessible par ce [lien](#) (édition novembre 2019). N'hésitez pas à consulter le glossaire !

Description

Contexte :

Substituer aux énergies fossiles des énergies renouvelables est une priorité majeure de toute politique relative au changement climatique ou à la transition énergétique. Ainsi, la France s'est fixée d'atteindre 33 % d'énergies renouvelables (EnR) dans la consommation énergétique totale à l'horizon

2030, soit environ une multiplication par 2. Cependant, les Hauts-de-France sont presque dépourvus d'énergie hydroélectrique, et se trouvent donc en moindre capacité d'atteindre ces objectifs nationaux, établis en écho aux objectifs européens. Toutefois, les Hauts-de-France voient leur panel d'énergies renouvelable se développer rapidement. La production régionale atteint, en 2017, l'équivalent de 10 % de la consommation énergétique finale régionale.

Les ex-SRCAE régionaux, bientôt consolidés autour du futur SRADDET, montraient des ambitions globalement élevées à 2020, avec un passage de 3 à 12 % pour l'ex-Nord-Pas de Calais et de 12 à 23 % pour l'ex-Picardie (à partir de 2009-2010).

Pertinence :

Par définition, les énergies renouvelables sont issues de phénomènes naturels, réguliers ou constants, et inépuisables à long terme (vent, soleil, chaleur du sol...). Le panel des énergies renouvelables est aussi riche que son potentiel de développement. Leur utilisation sera donc inévitable à l'avenir tandis que d'autres sources d'énergies fossiles seront épuisées. De plus, leur production et leur utilisation engendrent des impacts environnementaux plus faibles que les énergies fossiles. La question du suivi des énergies renouvelables à l'échelle régionale renvoie aussi aux sources de données nécessaires pour établir un bilan. En effet, la méthanisation, la géothermie ou encore le solaire thermique nécessitent une collecte et une consolidation spécifique, ces énergies étant présentes, comptabilisées ou observées de façons diverses et diffuses dans les territoires.

A la suite de nombreux échanges avec des experts de chacune de ces énergies ces dernières années, l'Observatoire Climat propose ici des indicateurs et données régionales consolidés.

Description :

Plusieurs énergies sont chiffrées avec précision, notamment les énergies électriques raccordées au réseau. D'autres sont encore estimatives, tant sur la comptabilisation que sur les méthode divergeant entre ex-régions.

Des chiffres ou des estimations sont donc disponibles pour :

- les énergies renouvelables thermiques ;
 - les énergies renouvelables électriques ;
 - les agrocarburants ;
 - les réseaux de chaleur ;
 - le biométhane injecté ;
- mais également pour les énergies de récupération :
- la chaleur fatale captée sur des processus industriels,
 - le gaz de mine,
 - le biogaz issu des déchets stockés en décharge...

Données

[Bilan : production totale d'énergie renouvelable](#)

[Bilan : Production totale d'énergie renouvelable](#)

[Bilan : production totale d'énergie renouvelable et de récupération](#)

[Bilan : production totale d'énergie renouvelable régionale et nationale](#)

[Agrocarburants : production du parc Eolien : production d'électricité](#)

[Eolien : puissance du parc Solaire photovoltaïque : production d'électricité](#)

[Solaire photovoltaïque : nombre et puissance des installations](#)

[Solaire photovoltaïque : surface du parc](#)

[Agrocarburants : part d'incorporation dans les carburants, ex-NPdC](#)

[Agrocarburants : SAU consacrée à la production, ex-NPdC](#)

[Eolien : production du parc, ex-NPdC](#) [Eolien : puissance du parc, ex-NPdC](#)

[Hydraulique : production d'électricité, ex-NPdC](#) [Hydraulique : puissance du parc, ex-NPdC](#)

[Photovoltaïque : nombre et puissance des installations, ex-NPdC](#)

[Photovoltaïque : production d'électricité, ex-NPdC](#)

[Solaire thermique : surface du parc, ex-NPdC](#)

[Valorisation des déchets : production d'électricité, ex-NPdC](#)

[Valorisation des déchets : puissance électrique du parc, ex-NPdC](#)

[Bois énergie individuel : production de chaleur, ex-PIC](#)

[Bois énergie collectif : production de chaleur, ex-PIC](#)

[Bois énergie collectif : puissance du parc, ex-PIC](#) [Eolien : production d'électricité, ex-PIC](#)

[Eolien : puissance du parc, ex-PIC](#) [Solaire photovoltaïque : production d'électricité, ex-PIC](#)

[Solaire photovoltaïque : puissance des installations, ex-PIC](#)

[Solaire photovoltaïque : surface du parc, ex-PIC](#)

[Solaire thermique : production de chaleur, ex-PIC](#)

[Solaire thermique : nombre et puissance du parc, ex-PIC](#)

[Solaire thermique : surface du parc, ex-PIC](#)

[Agrocarburants : production de cultures énergétiques](#)

[Géothermie : production de chaleur, ex-PIC](#) [Géothermie : puissance du parc, ex-PIC](#)

[Valorisation des déchets : production d'électricité, ex-PIC](#)

[Valorisation des déchets : production de chaleur, ex-PIC](#)

[Biogaz : données d'activité et facteurs d'évolution](#)

[Biogaz : production d'énergie par vecteur énergétique](#)

Méthode

● Méthode :

Les derniers états des lieux globaux des énergies renouvelables (ENR) disponibles avaient été réalisés sur l'année 2009 dans le cadre d'études régionales ou dans les Schéma Régionaux du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE).

L'Observatoire Climat Hauts-de-France s'est attaché depuis à consolider et récolter les données régionales les plus fines et fiables possibles. Le dernier bilan datait de 2015. Les sources utilisées sont diverses tant par leur qualité que par leur origine (enquête, calcul, observation), et sont aujourd'hui au nombre de 26 (en 2017) ; elles documentent et s'interconnectent avec près de 30 indicateurs.

Les données proposées comprennent les EnR suivantes : Agrocarburants ; Biogaz* (dont injection) ; Bois – énergie ; Eolien ; Géothermie* (par pompes à chaleur) ; Hydraulique ; Pompe à chaleur et chauffe-eau thermodynamique ; Solaire photovoltaïque ; Solaire thermique ; Déchets urbains* ; mais également des énergies de récupération : Chaleur fatale ; Cogénération fossile (Réseau de chaleur urbain uniquement) ; Gaz de mine et les EnR signalées par un *.

Globalement, l'énergie comptabilisée ici correspond exclusivement aux sources régionales de renouvelables et illustre ainsi un total "réel" de production. Par exemple, les données des agrocarburants comptabilisés dans la série présentée correspondent à l'énergie finale rendue grâce aux surfaces cultivées à cette destination, et pas à la consommation incorporée dans les carburants des transports (contenant eux aussi des agrocarburants d'autres pays). Cela peut induire des différences avec des exercices nationaux par exemple, qui utilisent la seconde méthode pour répondre aux exigences de reporting.

Sources

Le suivi des énergies renouvelables nécessite la mobilisation d'une quantité de données importantes. Aussi, pour connaître les détails de chaque source, il est préférable de se référer à chaque série présentée en partie "Données".



Indicateur associé

Consommation d'énergie finale En Hauts-de-France, la consommation d'énergie finale atteint 209 TWh en 2017, soit 18 Mtep. La Fr...

Facture énergétique En 2011, la facture énergétique du Nord-Pas de Calais s'élève à 8,64 milliards d'euros (hors coût...

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)